

Aux parents des futurs élèves de maternelle

Service Education

Katia BOSSUYT

Adjointe au Maire en charge
des affaires scolaires, de la
petite enfance, de l'enfance et
de la famille

Affaire suivie par :

Cécile VIX

Tél : 03.88.59.22.59

affaires.scolaires@la-wantzenau.fr

Madame, Monsieur,

Votre enfant, né en 2023, aura la grande joie d'effectuer sa première rentrée scolaire en septembre 2026. Il s'agit d'un évènement marquant dans son parcours de vie. Nous nous réjouissons de pouvoir l'accueillir.

Pour nous permettre de procéder à son inscription, vous voudrez bien nous retourner, par mail (affaires.scolaires@la-wantzenau.fr) ou par voie postale avant le 20 mars 2026, la fiche de renseignements jointe à la présente, dûment complétée, ainsi que les documents ci-après :

- ☐ Copie du livret de famille,
- ☐ Copie du carnet de vaccination,
- ☐ Une pièce justificative de domicile,
- ☐ Pour les parents séparés ou divorcés, le jugement de divorce ou l'attestation précisant la résidence de l'enfant signée par les deux parents,
- ☐ En cas de résidence alternée, l'attestation précisant la résidence retenue pour le choix de l'école signée par les deux parents.

Vous devez choisir l'une des deux filières suivantes :

- l'enseignement classique en français, avec une initiation à la langue allemande de trois heures par semaine place dès la moyenne section ;
- l'enseignement bilingue paritaire, soit 12 heures en langue française et 12 heures en langue allemande dès la petite section, impliquant l'engagement des parents à poursuivre cette filière.

../..

Afin de prendre connaissance des principes de fonctionnement du cursus bilingue, vous pourrez consulter la vidéo de présentation sur les sites ci-après :

Pour la vidéo de présentation :



<https://tube-numerique-educatif.apps.education.fr/w/kRgSGOVOrp7mZ3LxsCUdrD>

Pour une foire aux questions :



<https://www.ac-strasbourg.fr/faq-enseignement-de-l-allemand-dans-l-academie-de-strasbourg-121718>

Vous serez destinataire, au courant du mois de juin, d'un courrier vous indiquant l'école d'affectation, les renseignements relatifs à cette école, le matériel à acquérir pour la rentrée de septembre, ainsi que la date de visite de l'école.

L'Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires reste à votre disposition pour tout renseignement.

Dans l'agréable perspective d'accueillir votre enfant, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Michèle KANNENGIESER,



Mairie de La Wantzenau

11, rue des Héros CS 70 005 67610 LA WANTZENAU

Tél. 03 88 59 22 59 - Fax. 03 88 59 22 50

Courriel : info@la-wantzenau.fr

Site Internet : www.la-wantzenau.fr